

VILLE DE  SAINT-MAUR

[GUIDE DU COMPOSTAGE]

composter :
un geste simple,
propre et utile !



*Le tri oui,
le compostage
aussi !*

ENSEMBLE, RÉDUISONS NOS DÉCHETS

Qu'est-ce que
le compost ?

Comment faire
son compost ?

Comment utiliser
le compost ?

Questions
Réponses



Le compostage reproduit le cycle naturel de la matière

La transformation en humus est un processus biologique : **les matières organiques se dégradent en présence d'air (aérobie) et d'eau, sous l'action des êtres vivants présents dans le sol** (bactéries, champignons, vers de terre, insectes...).

Le compost, produit comparable à l'humus, constitue un engrais naturel qui restitue au sol la matière organique et les éléments nutritifs nécessaires à la croissance des plantes. Le compost est un **amendement organique*** qui favorise la vie du sol.

Fonctionnement du compost

Avant d'aboutir à l'état de complète décomposition, le tas de compost passe par plusieurs étapes de fermentation :

- Une phase d'échauffement importante (40° à 70°, selon que l'on composte en bac ou en tas) d'environ 1 à 2 semaines transforme et détruit les mauvaises graines ;
- Après quelques semaines, différentes espèces animales, comme le ver de terre, vont apparaître ;
- Il faut compter 6 à 9 mois de stabilisation avant la formation du compost mûr.



***Amendement organique :** produit stable, sec, à haute valeur organique issu du compostage des déchets alimentaires et de jardins.



Pourquoi composter ?

Alléger notre poubelle

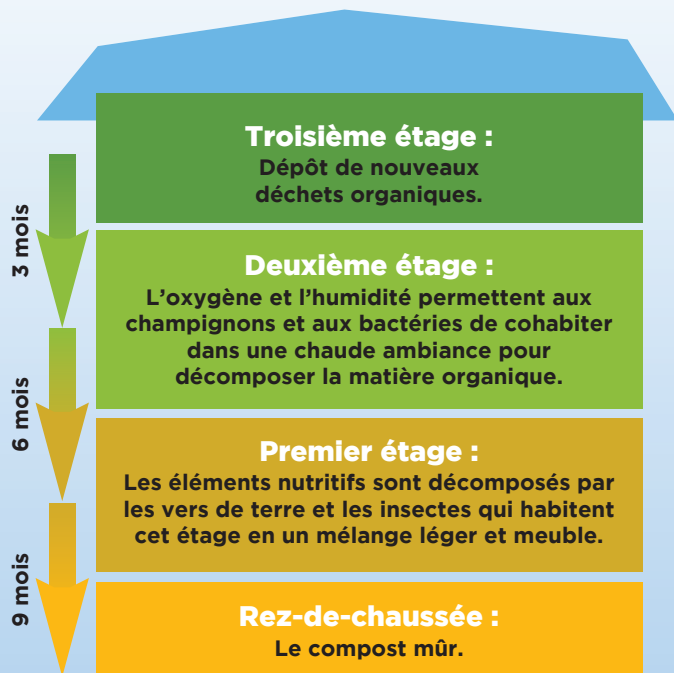
Environ 30 % du volume des poubelles domestiques sont constitués de matières organiques pouvant être transformées en compost. Cela représente en moyenne 100 kg par habitant et par an. (source : ADEME)

Un geste pour la qualité de notre environnement

- **Préservation des ressources naturelles :**
la fabrication des engrais minéraux repose sur des ressources minières non renouvelables et non disponibles en France (phosphore et potasse) et consomme énormément d'énergie.
- **La fabrication de compost contribue à réduire les flux de déchets collectés par la commune :** le recours au transport des déchets et à l'incinération est ainsi réduit.

Qu'est-ce que le compost ?

Le bac à compost :
une maison à plusieurs étages





Tas ou bac ?

Quel que soit votre choix, l'important est de bien suivre le processus de compostage : il faut s'assurer que les micro-organismes aient les conditions idéales pour se multiplier et pour décomposer les matières organiques.

Le compostage en tas

(Convient pour un jardin à partir de 1 000 m² environ)

Cette technique consiste à regrouper les déchets directement sur le sol afin de former un tas d'une hauteur variable.



• Avantages

Souplesse et facilité d'utilisation :

- pas de contrainte de volume ;
- les déchets sont toujours accessibles et visibles ;
- le manque d'arrosage peut être compensé par les pluies périodiques ;
- l'aération se fait de façon naturelle.

• Inconvénients

Lenteur et désagréments visuels :

- compostage un peu plus long (de 6 mois à 1 an) ;
- tas de compost visible ;
- tas de compost exposé aux aléas climatiques ;
- déchets à la merci des animaux.

Le compostage en bac

(Convient pour un jardin de moins de 1 000 m² environ)

Cette technique se présente sous la forme d'une structure, généralement en bois ou en plastique, plus ou moins ouverte sur l'extérieur.

• Avantages

Encombrement et nuisances visuelles réduits :

- le compostage est accéléré (de 4 à 5 mois) ;
- déchets à l'abri des regards et des aléas climatiques ;
- déchets hors de portée des animaux ;
- limitation des effets de surface (tels que l'assèchement ou le refroidissement).



• Inconvénients

Capacité fixe :

- surveillance accrue ;
- technique de brassage plus ou moins facilitée.

Comment démarrer le compostage ?

• Emplacement

Placez le composteur dans un endroit ombragé, spacieux et accessible.

• Préparation

Le composteur doit être aéré à la base, d'où l'importance de gratter la surface du sol et de la recouvrir de petits rameaux ou de tiges sur plusieurs centimètres.

• 1^{er} remplissage du composteur

Il doit se faire aux 2/3 pour garantir un effet de masse.



Les 3 grands principes pour réussir son compost :

Quelle que soit la technique utilisée, le principe est toujours le même. Bien surveiller son compost est le secret de la réussite. Une observation un peu attentive permet de déceler un excès ou un déficit d'humidité, des zones mal décomposées, des odeurs... A partir de là, les interventions sont faciles et prennent en général peu de temps.

1) Alternier les différentes catégories de déchets

Pour faire un bon compost, il faut mélanger les différentes catégories de déchets en couches minces : les matières carbonées avec les azotées, les humides avec les secs, les grossiers avec les fins.

Pour les gros volumes de tonte : pensez à les utiliser en mode paillage ou les laisser sécher et les intégrer en petites quantités dans leur composteur.

Pour les gros volumes de tonte et de branchage : Pensez à les apporter à la déchèterie - 9, avenue Denis Papin - Tél. 01 45 11 66 12

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h, et dimanche et jours fériés (sauf les 25 décembre - 1^{er} janvier - 1^{er} mai) de 9 h à 13 h.

Matières azotées

- déchets verts, mous et humides
- tontes de gazon
- épluchures de fruits et légumes
- fruits ou légumes abîmés
- restes de légumes...

Matières carbonées

- déchets bruns, durs et secs
- branches, branches broyées, écorces
- feuilles mortes, paille, herbes sèches
- sciures, copeaux
- papier, carton...

2) Aérer les matières



Comme pour nous, l'oxygène est indispensable à la vie des micro-organismes présents dans le compost. Les matières carbonées permettent une aération passive et permanente du compost. De plus, un brassage régulier (tous les mois) avec une fourche de l'ensemble du compost permet l'aération du tas. Un retournement de l'ensemble du compost 3 ou 4 fois par an est conseillé.

3) L'humidité



Elle doit se situer aux alentours des 50-60 %. Elle est apportée principalement par les matières composées et azotées, la pluie et l'arrosage.

- Si le contenu se dessèche trop, le manque d'humidité tue les micro-organismes.
- En revanche, s'il est noyé, l'aération ne se fait pas et des odeurs désagréables peuvent apparaître.

Compost trop sec ?

- découvrir le composteur les jours de pluie
- procéder à un arrosage

Compost trop humide ?

- l'étaler quelques heures au soleil
- le mélanger à des matières sèches (feuilles mortes, papier journal...)

Test de la poignée

Astuce pour vérifier l'humidité de son compost

Prenez une poignée de compost et pressez-la :

- si quelques gouttes perlent entre vos doigts et que le matériau ne se disperse pas quand vous ouvrez la main, le compost a une bonne humidité.
- si un fin filet d'eau s'en échappe, il est trop mouillé.
- si rien ne coule et que le paquet se défait, il est trop sec.



Quelques conseils pratiques



- Différentes techniques de compostage : au début, choisissez peut être une méthode que vous pourrez adapter au fil du temps. **Et surtout, optez pour un système simple, pratique et adapté à votre mode de vie.**



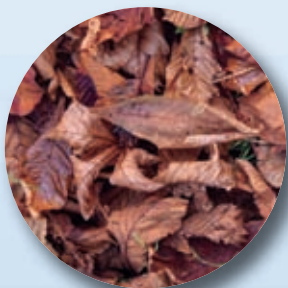
- Gardez une réserve de matière riche en carbone (feuilles mortes, broyat...). N'oubliez pas qu'une grande partie des matières carbonées n'est pas disponible toute l'année. Or, l'équilibre carbone/azote doit se faire toute l'année.



- Ne faites pas de trou dans le sol pour y entasser vos matières organiques ! Le jus du compost va stagner dans ce trou, une fermentation anaérobie va s'installer et des odeurs vont se dégager de votre tas !



- Pour éviter les odeurs et les prédateurs (mouches, rats, souris...), il faut toujours penser à couvrir le dernier apport de matières organiques venant de la cuisine par une couche de matière carbonée (feuilles, broyat...).



- Les déchets versés dans votre composteur auront diminué de moitié en quelques jours ! Que vous mettiez de grosses quantités de déchets ou des petites, pensez toujours à associer les contraires (déchets verts/ déchets bruns).



- Pour stimuler la décomposition et enrichir le compost, introduisez du vieux compost et des orties fraîches.

D'AUTRES QUESTIONS ?

N'hésitez pas à feuilleter ce guide et à vous référer à la rubrique Questions/Réponses.





Que peut-on composter ?

Tous les déchets organiques sont compostables.

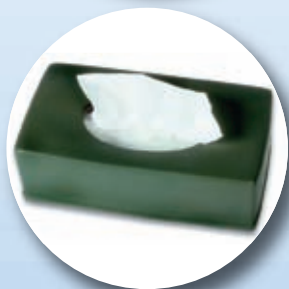
> Ce que je mets



- **Les déchets de cuisine :**
épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, sachets de thé, infusion, filtres en papier, pâtes, riz, fruits et légumes abimés...



- **Les déchets de jardin :**
tontes de gazon, tailles de haies réduites en morceaux, feuilles, fleurs fanées, sciure de bois non traitée, écorces, tiges dures coupées...



- **Les déchets de maison :**
mouchoirs en papier et essuie-tout, papier journal, cartons humides, plantes d'intérieur...

A mettre en petite quantité :

- agrumes, mauvaises herbes
- bois de cèdre

> Ce que je ne mets pas



- **Les déchets de cuisine :**
viandes, poissons,
pain, fromages et laitages.



- **Les déchets de jardin :**
résineux, liserons, lauriers,
mauvaises herbes montées en graine,
plantes malades.



- **Les déchets de maison :**
papiers de couleur, revues, tissus, verre,
métaux, graviers, sable, excréments et
litières d'animaux, couches culottes,
métal, plastiques, déchets médicaux
(pansements, cotons), produits
chimiques, sacs
d'aspirateur, cheveux...

FAIRE SON COMPOST, C'EST FACILE !





Comment utiliser le compost ?

Il existe plusieurs stades de maturité du compost : à chacun correspond une utilisation.



1. Le paillage

Ce stade de maturité correspond à un compost âgé d'environ 3 mois.

Avant maturité, le compost est « jeune », c'est-à-dire à moitié décomposé. On identifie encore les matières déposées.

- *Il protège le sol et les plantes contre le soleil, la pluie, le vent et le gel.*
- *Il maintient l'humidité en diminuant l'évaporation de l'eau et limite l'apparition de mauvaises herbes.*
- *Il libère progressivement des éléments nutritifs dans le sol.*

Vous pouvez disposer votre compost avant maturité en paillage sur la terre par couche de 10 à 15 cm. Attention, il ne faut pas le mélanger au sol. En effet, un compost immature peut nuire aux plantes.

2. L'engrais

Ce stade de maturité correspond à un compost âgé d'environ 6 mois.

Le compost se caractérise alors par un aspect plus homogène, une couleur sombre, une odeur de terre agréable laissant apparaître quelques éléments grossiers.

Utilisation : en amendement organique

Epandez-le en couches minces (sur 5 cm environ), puis incorporez-le superficiellement au sol.

- *Il améliore la structure du sol qui deviendra plus facile à travailler et plus fertile.*
- *Il améliore la capacité de rétention d'eau ainsi que la porosité du sol, tout en contrôlant l'érosion.*
- *Il fournit aux plantes la matière organique nécessaire à leur développement : celles-ci sont plus résistantes.*

Le terreau obtenu contribue à la croissance des plantes et les aide à développer un bon système racinaire. Vous pouvez l'utiliser pratiquement pour tout : gazon, plantes vivaces, haies, plantes d'intérieur...

3. Le compost mûr

Ce stade de maturité correspond à un compost âgé d'environ 9 mois et plus.

Le compost mûr est totalement décomposé, il prend l'aspect et la consistance d'un terreau meuble de couleur presque noire.

Utilisation : il doit être mélangé à de la terre.

LE COMPOST A DE NOMBREUSES AUTRES UTILISATIONS QUE VOUS POURREZ DECOUVRIR AU FIL DU TEMPS.





Conseils pratiques pour un jardinage respectueux de l'environnement...



Un jardinage pauvre en déchets

Ne pas ramasser systématiquement les tontes de gazon : le gazon coupé court, et laissé sur place, constitue d'ailleurs un bon engrais lorsqu'il se décompose. **Certaines tondeuses disposent de la fonction « mulching » qui consiste à broyer l'herbe lors de la tonte.**



Un jardinage écologique

Eviter d'utiliser des engrais et des pesticides chimiques. En complément de votre compost, utilisez des engrais verts (seigle, moutarde, trèfle...), du purin de plantes (orties, consoude...), etc.



Un jardinage au naturel

La pulvérisation d'infusion de plantes telle que l'ortie ou la rhubarbe, de savon en solution dans de l'eau additionnée d'huile, a un effet insecticide sur les pucerons, cochenilles, mouches blanches, etc.

Économiser l'eau



- Stocker et utiliser l'eau de pluie, qui a le double avantage d'être gratuite et non-calcaire.
- Arroser le soir, ce qui limite fortement l'évaporation.
- Pailler votre sol (tontes, écorces de pin, apport de compost...) : cette couverture retiendra mieux la rosée du matin et l'eau d'arrosage.
- Bêcher la couche superficielle du sol permet d'arrêter la remontée d'eau par capillarité et donc d'éviter son évaporation.



Je ne jardine pas, pourquoi composter ?

En compostant, vous réduisez la quantité de vos déchets et limitez les volumes à transporter et à traiter. Quant au compost, déposé aux pieds de vos haies, arbres, arbustes, il les protège et leur assure de bonnes conditions de développement.

Quand commencer son compost ?

La période la plus propice pour démarrer le compostage est le printemps et l'été, la moins favorable est l'hiver.

Toutefois, on peut commencer à composter à tout moment en respectant les grands principes du compostage.

Le compost fume, c'est normal ?

OUI. Il peut atteindre une température maximale de 70°C sous l'action des micro-organismes.

Pourquoi certains déchets ne se décomposent pas ?

Deux raisons : d'une part, les matières sont peut-être trop « grossières ».

- **Solution :**

les briser, les broyer, ou les réduire en morceaux afin de faciliter l'action des micro-organismes.

D'autre part, certaines matières mettent plus longtemps que d'autres à se décomposer (exemple : coquilles d'œufs...)

Pourquoi mon compost dégage-t-il de mauvaises odeurs ?

C'est souvent le signe d'un manque d'aération et d'une humidité trop élevée qui perturbent la dégradation des déchets. Les odeurs peuvent être liées à un apport inadapté de déchets.

- **Solution :**

remuez et mélangez le compost en veillant à alterner la nature des déchets apportés.

Pourquoi y a-t-il des « rongeurs » dans le composteur ?

Il arrive parfois que des rongeurs s'installent dans le compost : ils y trouvent de la chaleur et de la nourriture.

- **Solution :**

évités les apports carnés (viandes, poissons, fromages) et vérifiez que le compost ne soit pas trop sec. Dans ce cas, apportez des déchets azotés (tontes, déchets de cuisine).

Pourquoi certains restes de repas sont à éviter dans le compost ?

Les produits laitiers entraînent de mauvaises odeurs, le pain pourrit et fermente, les restes de viande et de poisson attirent les rats et d'autres petits prédateurs.

Faut-il utiliser des activateurs de compost ?

Si vous respectez les bases du compostage, la dégradation se fait naturellement en présence de carbone, d'azote (éléments apportés par les dépôts), d'oxygène et d'eau.

Néanmoins, vous trouverez des activateurs dans le commerce, soit à base d'azote, soit à base de micro-organismes déshydratés.

Préférez les activateurs naturels : le purin d'ortie, le fumier, le vieux compost, les solutions de levures.

Faire son compost, n'est-ce pas une pratique dépassée ?

NON. Il s'agit certes d'une pratique ancienne, mais pleine de bon sens. Jeter à la poubelle ce que l'on peut recycler ou valoriser, c'est bien cela qui est démodé ! Le compostage revient bel et bien dans l'air du temps !

Le compost dégage-t-il du méthane ?

NON, à l'exception du compostage sans oxygène.

Peut-on composter en habitat collectif ?

OUI. Les habitants d'immeubles peuvent tout à fait composter. Il suffit de prendre en commun un composteur et de désigner un référent « composteur » dans l'immeuble, qui assure la sensibilisation des habitants et le suivi de l'opération.

**MIEUX ACHETER, MIEUX UTILISER,
MOINS JETER, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !**



Notes



Notez ici vos remarques ou questions concernant le compostage :





**ENSEMBLE,
ADOPTONS DES GESTES ÉCO-CITOYENS !**



VILLE DE SAINT-MAUR



Un doute ? Une question ?

N'hésitez pas à contacter les ambassadeurs du tri :

par téléphone :

au numéro vert **0 800 38 01 04**

(appel gratuit depuis un poste fixe)

par E-mail :

ambassadeurs.du.tri@mairie-saint-maur.com

Plus d'infos sur :

www.saint-maur.com/ensembletrions

Réalisation : **Service Propreté / Service Communication**

Maître composteur : **Isabelle Stein**

Création : **Idépole groupe Bygmalion**

Impression : **Desbouis-Grésil**



ENSEMBLE, RÉDUISONS NOS DÉCHETS